

Montréal, le 7 décembre 2022

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Simon Turmel  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**OBJET : Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2020-2029  
Dossier R-4110-2019**

---

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre lettre de ce jour par laquelle vous requérez un délai supplémentaire pour permettre au Distributeur de déposer une version caviardée de la pièce A-0067 dans le cadre du dossier susmentionné.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde au Distributeur le délai demandé et attendra ce document **au plus tard le 23 décembre 2022 à 12 h.**

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Véronique Dubois**

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml